

Accord CE/Mongolie: services aériens

2007/0252(CNS) - 15/09/2009 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 456 voix pour, 21 voix contre et 2 abstentions, une résolution législative approuvant telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Mongolie sur certains aspects des services aériens.